

Procès-verbal du conseil d'école

Mardi 14 juin 2016

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : M. Griolet (Maire) – Mme Sanchez
(Adjointe- chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : Mme Ménard Claire,
Mme Tortillon Carole, Mme Poitevin Sabrina, M. Picq
Sébastien, M. Viaud Morgan,

Représentant des parents suppléants : Mme Comin Karine

Enseignants : M. Chataigner, Mme Michel, Mme
Kebbache, Mme Loubes et Mme Tavanae

DDEN : Mme Bétous Hélène en remplacement de Mme
Audin-Combeau (excusée)

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Inspecteur de l'Education Nationale : M. Rougier

Enseignant : Mme Mogniée

Représentants des parents : Mme Ménadier Virginie, Mme
Benoist Nathalie

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Kebbache

1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 9 février 2016, la séance suit l'ordre du jour.

2. Rapport d'information sur l'absentéisme scolaire

Pour cette année scolaire, le pourcentage d'absence dans l'école est de 5.75% (en 2015 : 7.06%).

Dans les 3 classes d'élémentaire, le pourcentage d'absence est de 3.48% (en 2015 : 4.1%).

Le taux d'absence est plus important en maternelle : 9.16% (en 2015 : 11.51%).

Il est important qu'un mot soit écrit dans le cahier de liaison.

3. Bilan de cette année scolaire

- **Projet d'école sur l'Afrique** : toutes les classes ont effectué, ensemble, une sortie au festival plein sud de Cozes. Les classes ont assisté à un spectacle de marionnettes que petits et grands ont beaucoup apprécié, des ateliers et des expositions de grande qualité. Les élèves ont passé une excellente journée et ils vont réinvestir ce qu'ils ont appris lors du spectacle de l'école le jeudi 30 juin à 19h. Cette sortie a coûté 2500€ et l'équipe enseignante tient à remercier l'association de parents d'élèves qui a financé la moitié de ce projet.
- **Mieux vivre ensemble** : depuis plusieurs années, l'équipe enseignante met en place différentes actions afin de créer un climat scolaire plus serein (conseil de classe, conseil de délégués, message clair, médiation par les pairs, ateliers décroisonnés, coopération). Lors du dernier conseil d'école, la médiation par les pairs a été expliquée. L'équipe enseignante constate moins de problèmes entre les élèves depuis la mise en place de ce dispositif. A la rentrée, toutes ces actions seront reconduites avec la création d'ateliers « vivre ensemble ».
- **La fête de l'école** : aura lieu le vendredi 24 juin de 16h à 18h30 : des jeux avec des lots à gagner seront proposés aux enfants.
- **Bilan des APC (activités pédagogiques complémentaires)** : ces activités ont lieu le lundi et le jeudi de 12h10 à 12h40. Des petits groupes d'élèves sont pris en charge par un enseignant de l'école pour une période (de vacances à vacances). En général, chaque enfant n'est pris qu'un jour sur les 2 par période. Ce temps peut être consacré à :
 - une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages,
 - un accompagnement du travail personnel,
 - des activités prévues dans le projet d'école.

Voici le bilan de cette année :

Accompagnement du travail personnel	Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- tous les élèves de CP (18) : se repérer dans la classe et organiser son matériel	- tous les élèves de CE1 (12) pour travailler la fluidité en lecture - 12 élèves de CE2 pour travailler la fluidité en lecture - 15 élèves de CM2 (proposition à tous les élèves) pour travailler la lecture compréhension
Activités prévues dans le projet d'école	- tous les élèves de CM1 (14) pour travailler la lecture compréhension - 3 CM1 : aide en numération et en calcul
- 21 CM1/CM2 volontaires: formation des médiateurs - 25 CE2/CM1/CM2 volontaires : réalisation des décors pour le projet sur l'Afrique	- tous les élèves de GS (12) pour travailler la lecture compréhension - 3 CE1: aide en numération et en calcul - 2 CP : aide en numération - 1 CE2 : aide au travail de classe - tous les élèves de CP (18) et CE1 (12) pour travailler la lecture compréhension

➤ **Bilan de la classe de PS/MS :**

- participation au projet Mandal'art avec une exposition de la production collective à Vaux sur Mer lors de la fête de la nature. Projet apprécié des élèves.
- sortie à la ferme Maubay (1/2 journée) : les enfants ont bien participé et passé un très bon moment.
- défi Eureka (défis scientifiques) débuté en septembre a été écourté par manque de temps.
- l'effectif de la classe a varié durant l'année scolaire (4 arrivées et 2 départs). Les élèves de petite section ont pris de l'assurance durant l'année scolaire. Les élèves de moyenne section rencontrent des problèmes de maturité et afin de les préparer à la grande section, il faut qu'ils gagnent en autonomie mais il est difficile de les garder concentrés durant les activités.

➤ **Bilan de la classe de GS/CP/CE1:**

- participation au projet Mandal'art avec une exposition de la production collective à Vaux sur Mer lors de la fête de la nature.
- intervention d'étudiantes sur l'hygiène dentaire et l'importance de manger sainement.
- spectacle « bobo doudou » pour sensibiliser les élèves aux risques domestiques.
- natation scolaire pour les CP/CE1 : un grand merci aux parents qui accompagnent lors des séances sans que les séances de piscine ne pourraient avoir lieu. Les enfants ont bien progressé et il n'y a pas eu d'enfant craintif. Les CE1 ont passé un test pour accéder aux activités nautiques de CE2 (surf et kayak).
- Classe de GS/CP : cette classe fut très motivée jusqu'à la fin du 2^{ème} trimestre cependant le 3^{ème} trimestre a été beaucoup plus difficile. Les élèves ont été plus agités, très fatigués avec des éléments perturbateurs qui ne sont pas faciles à gérer.
- Classe de CP/CE1 : C'est une classe très agréable avec des élèves qui ont envie de travailler. C'est plus difficile en ce moment (pour certains) et ils sont facilement irrités par les autres.

➤ **Bilan de la classe de CE2/CM1 :**

Projets de l'année : voile/kayak/surf, projet Mariannes sur la laïcité, sortie à Rochefort (Station de Lagunage et Hermione), travail sur l'Afrique (festival Plein Sud, danse et théâtre), Ultimate (entraînement et rencontre sportive), mise en place des conseils de classe pour réguler la vie de classe. Classe très hétérogène avec des niveaux multiples. Beaucoup de bavardage et il est difficile d'avoir l'attention de toute la classe.

➤ **Bilan de la classe de CM1/CM2 :**

Activité voile en début d'année, sortie à Rochefort (Station de Lagunage et Hermione), travail sur l'Afrique (festival Plein Sud, danse et théâtre), Ultimate (entraînement et rencontre sportive), mise en place des conseils de classe pour réguler la vie de classe. Classe difficile avec des problèmes de comportement.

La liaison CM2/6^{ème} : Les élèves de CM2 ont découvert le collège de La Tremblade le mardi 17 mai. Le matin, ils ont participé à un débat autour de l'exposition interactive 9-13 ans « Moi jeune citoyen ». L'exposition est constituée de cinq panneaux représentant la maison, la rue, l'école, les interlocuteurs de l'enfant et l'Assemblée nationale. Sous chacun des trois premiers panneaux, trois séries de trente fiches posent des questions en relation avec le lieu représenté. Ces questions trouvent des réponses sous le quatrième panneau où un dispositif sonore informatisé donne tour à tour la parole aux parents, à un copain, à un travailleur social, à un policier, un enseignant et à un magistrat. Le cinquième panneau représentant l'Assemblée nationale propose les textes législatifs et réglementaires en référence aux questions choisies par les enfants. L'après-midi, les élèves ont été répartis dans des classes de 6^{ème}.

La coopérative scolaire a aussi financé le transport et le repas de midi au « self » afin que les élèves de CM2 se familiarisent avec le fonctionnement du collège.

De plus, la CARA a organisé une sensibilisation au transport en bus.

Mme Tavanae précise que les élèves de CM2 furent très à l'aise au collège.

Mme Poitevin précise que c'est grâce aux enseignants qui étaient là pour mettre à l'aise les élèves.

C'est avec émotion que l'équipe enseignante a abordé le point suivant :

Questions/remarques de parents : Deux familles ont transmis un courrier pour le conseil d'école. Dans ce courrier, ces familles indiquaient les difficultés qu'ils avaient rencontrées cette année dans la classe de M. Chataigner. Ces deux familles se plaignaient d'avoir été trop convoquées pour des problèmes de discipline de leur enfant et ne comprenaient pas pourquoi, car en dehors de l'école il n'y a aucune difficulté de comportement. Ces courriers indiquaient aussi que leurs enfants ne comprenaient pas toujours les leçons ou n'avaient pas le matériel pour faire leurs devoirs à la maison.

Il est demandé que l'organisation de la classe soit revue et/ou que Mme Tavanae prenne la classe de CM2, tout en précisant qu'ils n'avaient rien de personnel envers M. Chataigner. Enfin ces deux familles indiquaient qu'ils n'étaient pas les seuls à penser cela.

Réponse de l'équipe enseignante: Mme Tavanae précise qu'elle a préféré répondre individuellement par courrier à ces deux familles afin d'apporter une réponse plus précise. Cette classe est difficile et Mme Tavanae a rencontré les mêmes difficultés l'année dernière et le climat de classe était identique. En début d'année scolaire, l'équipe enseignante a décidé d'effectuer un travail en étroite collaboration avec les familles afin d'aborder la situation différemment. Mais à priori, certains parents l'ont mal pris. Le problème étant ancien, il n'est pas lié aux compétences de M. Chataigner, ni même à un défaut d'autorité de celui-ci. Il continuera donc d'enseigner en CM1/CM2. Mme Tavanae assure que M. Chataigner intervient auprès de ses élèves avec beaucoup de bienveillance, de professionnalisme mais aussi de fermeté. L'équipe enseignante de l'école déplore que certains parents ne s'en rendent pas compte.

Suite aux retours de quelques parents sur les difficultés scolaires de leurs enfants au collège, Mme Tavanae a pris contact avec Mme Salvatierra et les professeurs de 6^{ème} pour savoir si les élèves de Chaillevette présentaient des difficultés particulières ou s'ils étaient identifiés comme de mauvais élèves. Mme Salvatierra nous a certifiés qu'il n'y avait aucun écart entre les élèves de Chaillevette et ceux d'autres écoles. Mais que les groupes de 6^{ème} avaient plutôt des problèmes de comportement.

Réactions des membres du conseil d'école :

- Certains parents d'élèves du conseil d'école sont contre ce qui est dit dans ces courriers. C'est de l'acharnement orienté vers M. Chataigner.

- Mme Sanchez : le personnel rencontre les mêmes soucis en TAP et au CLAS. Des problèmes d'insolence envers les bénévoles et les intervenants. Un règlement des TAP va être mis en place et au bout de 3 avertissements, il y aura exclusion.

- Mme Bétous (DDEN) propose, si besoin, d'assurer un rôle de médiation entre les parents et l'équipe enseignante.

- Remarque des parents d'élèves : est-ce que les élèves tutoient les enseignants ?

Les enseignants répondent que oui, mais qu'à partir de l'année prochaine le vouvoiement sera instauré dans les classes de CE2, CM1, CM2.

Certains parents déplorent cette pratique qui mettra de la distance et risque d'enlever l'esprit familial de cette école.

- Remarque d'un parent : en sortie scolaire, les parents accompagnateurs ont constaté le manque de respect de certains enfants perturbateurs.

- Les enseignants constatent que les groupes qui posent problèmes en CM sont identifiés depuis la maternelle. Doit-on prévenir plus rapidement ? S'adapte-t-on trop aux enfants ? L'équipe enseignante décide qu'à partir d'aujourd'hui les familles seront prévenues bien plus tôt lorsqu'un enfant pose problème.

- Un parent propose d'installer une caméra dans la classe pour montrer le comportement de certains élèves à leurs parents. L'équipe enseignante refuse cette proposition en précisant que cela est interdit.

- Mme Tavanae précise que les familles doivent avoir confiance, que les enseignants sont de professionnels de l'éducation.

- Un parent précise qu'il est contre le principe « des lettres pour le conseil d'école » mais qu'il pense que M. Chataigner doit être plus ferme en classe.

M. Chataigner répond qu'il est ferme mais qu'à un moment donné cela n'a plus d'influence sur les élèves « ça leur glisse dessus ».

- Mme Bétous (DDEN) précise que dans beaucoup d'écoles, les élèves de CM posent problème.

- Certains parents précisent qu'ils n'ont pas de lettres mais plusieurs retours positifs des familles. C'est une bonne école.

➤ **Projet classe de neige pour février 2018 (année 2017/2018):** selon les premiers devis, le projet coûterait environ 27 000€. Selon les estimations de Mme Tavanae, la coopérative scolaire pourrait financer 10 000€ et contrairement à la dernière fois le conseil départemental ne donne plus de subvention. Il faut donc voir quelles pourraient être les participations de la mairie et de l'association de parents d'élèves.

Mme Tortillon précise que l'association de parents d'élèves a déjà 4000€ mais qu'elle ne pourra pas financer de sortie l'année prochaine.

4. Bilan financier (coopérative scolaire et budget mairie)

• A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de **+ 7 939 €**.

Cette somme comprend la réserve de 6700€ pour la future classe de neige de 2017/2018.

Durant cette année, la coopérative a dépensé près de 4 000€ pour les projets des classes.

Lors de ce dernier conseil d'école, nous devons constituer une commission de contrôle des comptes de la coopérative scolaire afin d'effectuer le contrôle du bilan financier que Mme Tavanae remettra en septembre 2016. Mme Poitevin et Mme Tortillon sont volontaires.

• Concernant le crédit alloué par la mairie pour 2015/2016, il était de 67,25€/enfant pour l'année scolaire. Il a été utilisé intégralement.

5. Préparation de la rentrée 2016

A ce jour **117 enfants** sont inscrits pour la rentrée.

Prévisions de classes : ces prévisions sont susceptibles d'évoluer en fonction des inscriptions et des départs de dernière minute.

PS-MS : Mme Michel	26 élèves	15 PS + 11 MS
GS-CP : Mme Loubes	24 élèves	18 GS + 6 CP
CP-CE1 : Mme Kebbache	24 élèves	7 CP + 17 CE1
CE2-CM1 : Mme Tavanae et un nouvel enseignant.	22 élèves	12 CE2 + 10 CM1
CM1 - CM2 : M. Chataigner et un/une nouvel(le) enseignant(e)	21 élèves	6 CM1 + 15 CM2

Remarque : Comme le dortoir des élèves de petite section ne peut accueillir que 14 lits, il faudra le déplacer dans la salle de motricité. Mais cela n'est pas pratique car il n'y a pas de toilettes dans le bâtiment plus récent. Comment faire ?

Remarque : L'année prochaine M. Chataigner enseignera à 80% (congé parental) et c'est pour cette raison qu'un autre enseignant prendra la classe durant une journée par semaine. Ce nouvel enseignant n'a pas encore été affecté.

La répartition des élèves de CP et de CM1 se fera en fonction de la mixité et de l'équilibre de la classe. Nous dirons aux enfants quelle sera leur classe, avant les vacances d'été. Toutefois, cette répartition sera susceptible de changer en fonction d'éventuelles arrivées mais elle ne sera pas modifiée à la demande des familles : la décision est prise en conseil des maîtres et elle est définitive.

D'ici la fin de l'année, les familles recevront une information concernant la rentrée scolaire (fournitures, fiche de renseignements, organisation de la rentrée...). L'équipe enseignante rappelle son choix de fournir l'intégralité du matériel scolaire aux élèves (grâce au budget alloué par la mairie), il n'est demandé qu'un agenda par année scolaire et un classeur pour toute la scolarité.

Le jour de la rentrée pour les élèves est le jeudi 1^{er} septembre 2016. Mme Michel propose une rentrée échelonnée pour les élèves de petite section sur 3 jours : jeudi 1^{er}, vendredi 2 et lundi 5 septembre.

Mise en place des nouveaux programmes à l'école élémentaire.

A la rentrée 2015, les programmes de l'école maternelle ont changé et lors de la rentrée 2016 les programmes scolaires changeront pour l'école élémentaire et le collège.

- L'un des changements important est la répartition des niveaux dans les cycles :
 - Avant : cycle 2 – GS/CP/CE1 et cycle 3 – CE2/CM1/CM2
 - A la rentrée 2016 : cycle 2 CP/CE1/CE2 (cycle des apprentissages fondamentaux) et cycle 3 – CM1/CM2/6^{ème} (cycle de consolidation)

Entre les cycles 2 et 3 il y a une différence de répartition horaire dans les différentes matières. Au cycle 2, il y a 2 heures de français en plus par semaine et donc moins de sciences/histoire/géographie.

Cette nouvelle répartition permet de donner plus de temps aux élèves (CE2 en particulier) afin de stabiliser les acquis. Ce nouveau cycle 3 intègre la classe de 6^{ème}. Cela va permettre de créer plus de lien avec le collège. En mai, Mme Tavanae et M. Chataigner sont allés une journée au collège afin de travailler sur la répartition des programmes entre le CM et la 6^{ème}.

Points particuliers des nouveaux programmes :

- L'oral a plus d'importance (échanges, débats, productions orales...)
- 1 heure par semaine consacrée à l'enseignement moral et civique.
- Entrée dans l'ère du numérique.

Ces nouveaux programmes seront détaillés lors des réunions de rentrée.

Dates des réunions de rentrée :

PS/MS : lundi 12 septembre à 18h

GS : vendredi 9 septembre de 18h à 19h

CP : vendredi 9 septembre de 19 à 20h

CE1 : vendredi 9 septembre de 18h à 19h

CE2/CM1 : mardi 13 septembre à 18h

CM1/CM2 : vendredi 16 septembre à 18h

Réunion pour les élections des parents d'élèves au conseil d'école : jeudi 15 septembre à 17h

Information sur les TAP à la rentrée 2016 :

Il y aura une réorganisation des TAP à la rentrée 2016 : 3 x 1h par semaine (lundi, mardi et jeudi de 16h à 17h). Il y aura 7 groupes : PS/MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2.

Une participation financière sera demandée aux familles environ 70€ pour l'année par enfant. Ce paiement sera mensualisé. Les modalités seront détaillées aux familles dans un courrier.

L'inscription aux TAP se fait pour les 3 jours de la semaine.

Les TAP commenceront la semaine du lundi 12 septembre.

Remarques des parents d'élèves : manque de flexibilité : si un enfant n'est pas inscrit aux TAP mais que ses parents ont du retard, il n'y a pas de garderie. Mme Sanchez va réfléchir à la possibilité d'une garderie pendant les TAP, elle enverra un questionnaire.

Si un parent ne travaille pas et veut récupérer son enfant plus tôt, c'est impossible !

6. Travaux et aménagements

Les enseignants remercient M. le Maire, Mme Sanchez ainsi que son équipe pour sa disponibilité et sa réactivité.

Les travaux réalisés durant cette année scolaire:

- Installation de rideaux dans la classe de CP/CE1
- Le changement de la porte de la classe de Mme Loubes
- Installation d'un grand panneau d'affichage pour l'école et un petit pour l'APEL

Des demandes de travaux ou d'aménagement sont formulées pour l'été et/ou les années à venir :

- Des aménagements (placard) pour ranger dans la classe de CP/CE1 (en cours)
- Rajouter du sable dans les bacs de la cour de maternelle
- Installation d'un petit bac à sable côté élémentaire
- Remettre de la terre au pied des arbres de la cour
- Rénovation des robinets côté élémentaire (la tuyauterie est rouillée et l'ensemble bouge)
- Fuite d'eau dans la salle de motricité
- Contrôle des prises électriques des classes de CE2/CM1/CM2 certaines bougent
- Peindre les bancs en bois de la classe de Mme Michel
- Installer des étagères dans le dortoir pour poser les couvertures des enfants
- Changement du revêtement des sols de maternelle

7. Questions diverses

- Un troisième exercice incendie a été effectué le mercredi 8 juin et l'évacuation s'est faite en 1 minute et 33 secondes pour les 4 classes côté élémentaire. La classe de petite et moyenne sections (qui sort par le jardin) est sortie rapidement de l'école mais est restée bloquée quelques minutes au niveau du portail qui était fermé par un lien. Mme Tavanae demande que la serrure de ce portail soit réparée.
- Question d'un parent : pourquoi les élèves ramènent-ils les factures de cantine ? La première fois ce fut un problème de retard et puis cela semblait plus pratique et plus économique pour la mairie. Si la facture n'est pas payée, la relance est envoyée par courrier et par le trésor public.
- Un parent demande ce qu'il en est du redoublement car il a entendu que c'était interdit. Mme Tavanae répond que, depuis plusieurs années, le maintien dans un niveau est un dispositif exceptionnel. Des études ont prouvé que cela n'était pas efficace (en général) et c'est pourquoi il ne sera plus pratiqué dans les écoles françaises sauf cas très exceptionnel. D'autres dispositifs d'aides individualisées en classe sont proposés. Plusieurs parents déplorent que le redoublement ne soit plus possible.

Présidente du conseil d'école :
Mme Tavanae

Secrétaire du conseil d'école :
Mme Kebbache